



Yvetot, le 1er avril 2022

**Objet : Dossier médical arbitre 2022/2023**

Madame, Monsieur

Nous vous informons que les dossiers médicaux d'arbitre sont en téléchargement libre sur le site du DFSM. Nous vous l'adressons également en pièce jointe de ce courrier.

**COMMENT REMPLIR MON DOSSIER POUR LA SAISON 2022/2023**

**Cas n°1 : Au 01/07/2022, je suis arbitre :**

- De moins de 18 ans
- De 18 à 34 ans et j'ai rendu un Dossier Médical (DMA) lors d'une des deux dernières saisons (2020/2021 ou 2021/2022)
  - ➔ Page à remplir obligatoirement : N°6 et N°7 (Questionnaire Sport)
  - ➔ Page à remplir chez un médecin (option) en fonction des réponses de la page 6 : N°1, N°2, N°3

**Cas n°2 : Au 01/07/2022, je suis arbitre :**

- De 18 à 34 ans et je n'ai pas rendu de Dossier Médical (DMA) lors des deux dernières saisons (2020/2021 ou 2021/2022)
  - ➔ Page à remplir obligatoirement: N°1, N°2, N°3

**Cas n°3 : Au 01/07/2022, je suis arbitre :**

- De 35 ans minimum
  - ➔ Page à remplir obligatoirement: N°1, N°2, N°3

**Rappel sur les échographies cardiaques**

Tout arbitre de 18 ans ou plus doit avoir réalisé une échographie cardiaque. Cet examen est à réaliser une fois pour toute la carrière. Tout arbitre n'ayant jamais rendu d'échographie cardiaque ne sera pas validé. **Aucune exception ne sera accordée.**

District de Football de Seine-Maritime

13 rue de la corderie 76190 Yvetot - 02 76 52 81 72

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



## Examen Ophtalmologique

Les arbitres de District ne sont pas concernés par l'examen ophtalmologique

### Enfin...

- Prenez rendez vous dès maintenant si vous êtes concernés par des examens médicaux.
- Tout arbitre ayant un dossier médical incomplet lors de son dépôt ne pourra être validé. Contrairement aux autres saisons, il ne pourra y avoir de sursis d'accordé concernant les examens médicaux à réaliser.

Les dossiers médicaux sont à retourner au District par courrier sous pli confidentiel :

**District de Football de Seine Maritime**

13 rue de la corderie

76190 YVETOT

Ou par mail à : [arbitres2022@foot76.fr](mailto:arbitres2022@foot76.fr)

Le président de la CDA du DFSM

Stéphane CERDAN

District de Football de Seine-Maritime

13 rue de la corderie 76190 Yvetot - 02 76 52 81 72

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>